



Lycée Claudel



Restauration scolaire

Projet proposé par la Direction

C.A. du 26 Mars 2014



Rappel des objectifs :

- Proposer aux élèves et aux personnels un vrai service de restauration sur place à un coût modéré.***
- Eduquer les élèves au goût et à une alimentation variée et équilibrée. Faire de la pause méridienne un moment convivial.***
- Respecter les normes sanitaires et alimentaires de l'Ontario.***



Rappel des objectifs (suite) :

- Promouvoir le « Bien manger à l'école » et le développement durable (circuits courts, productions locales et de saison, CO₂ rejeté limité...).***

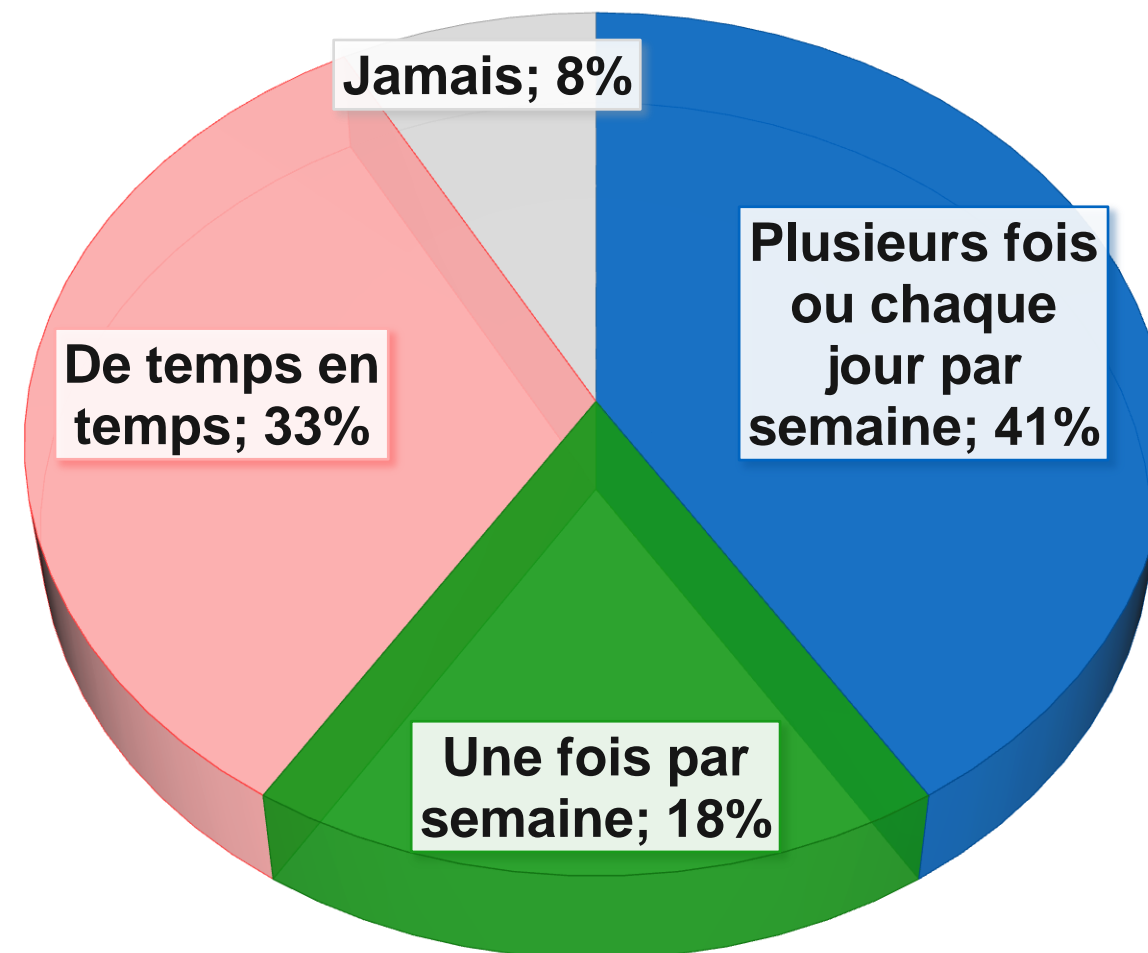
- Offrir le même service aux familles que les établissements locaux concurrents (aspect marketing).***

- Trouver un prestataire acceptant :***
 - de cofinancer les travaux***
 - de verser une contribution au lycée***
 - de participer à des opérations de levées de fonds.***
 - d'assurer un service pour des manifestations particulières.***



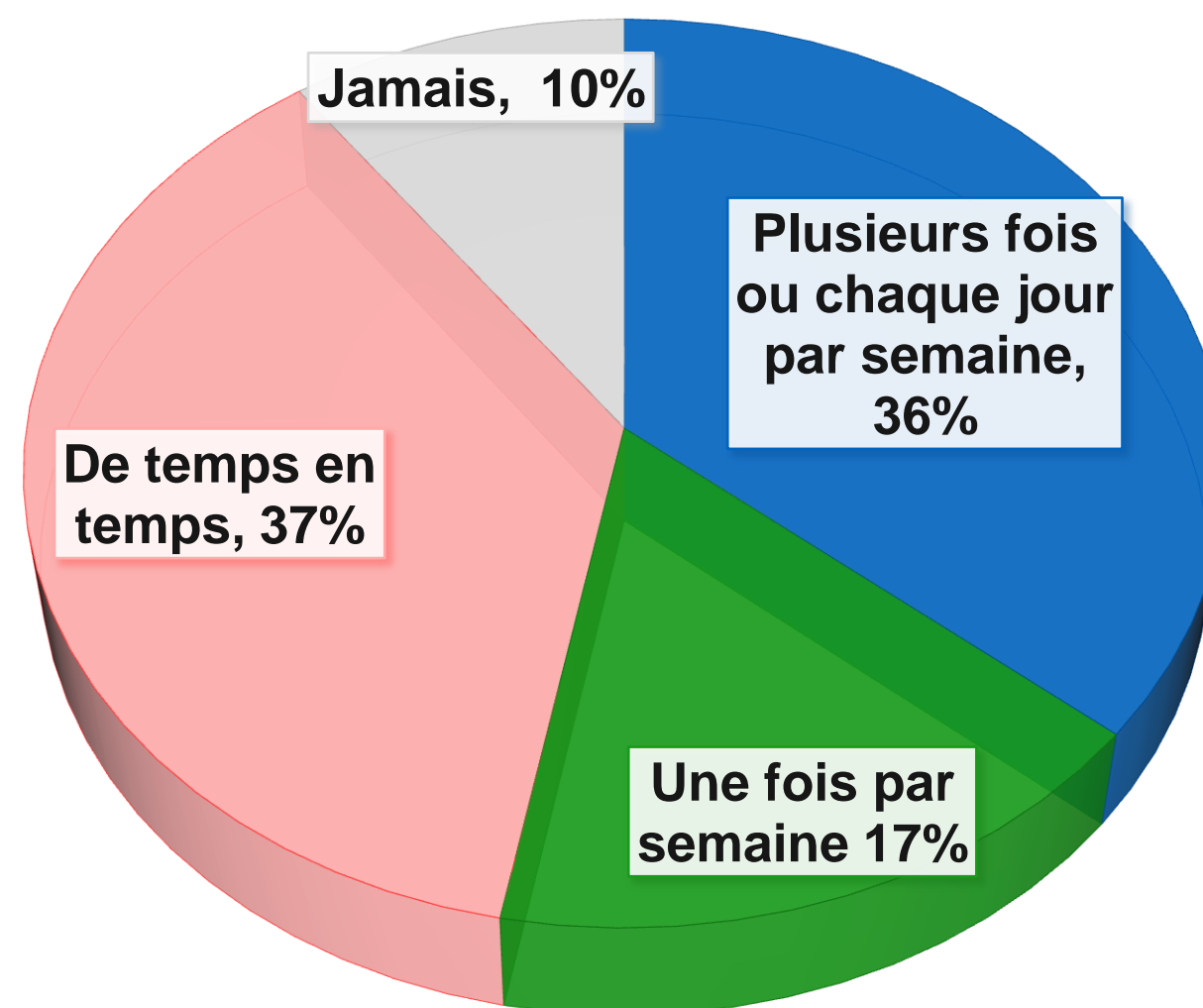
Sondage effectué auprès des familles et du personnel.

REPONSES DES FAMILLES 329/615 SOIT 53.5 %
CONCERNANT 54 % DES ENFANTS





PERSONNELS : 58/111 SOIT 52 %





Prestataires contactés

- By town : pas de cofinancement.
- Moulin de Provence: pas de cofinancement / repas 8\$.
- Aramark: pas de cofinancement
- Coopsco: pas intéressé.
- Gourmet Xpress : pas de possibilité à court terme (réponse du 27 mars: pas de cofinancement).
- Compass : cofinancement et rapport qualité/prix intéressant pour les familles (5.25 \$/repas à l'année). Implantation sur 27 établissements au Québec dont le collège Stanislas de Montréal.



Proposition de la Direction: Compass

Activité	OPTION 1
COÛT GLOBAL	353 000 \$
FINANCEMENT	
AEFE Réponse attendue 1ère semaine d'avril	120 000 \$
APELC	Financement mobilier
INVESTISSEUR COMPASS	175 000 \$
AUTRE INVESTISSEUR PARTENARIAT	???
LYCEE	58 000 \$
CONTRAT INVESTISSEUR	10 ans
150 repas jours	Pas de reversement
Au delà de 150 repas jours et 10 fois dans l'année quel que soit le nombre	Reversement de 10% sur les ventes
Date d'ouverture	Septembre 2014
AVANTAGES	Prestation améliorée pour les familles. Repas complet 5.25 \$ à l'année et 6.25 \$ occasionnel.
CLAUSE CONTRAT	Remboursement du capital restant si rupture. Clause de résiliation bilatérale.